

# LANVAUDAN

"Territoire en devenir"

Informations Municipales n°29 - Janvier 2023

La Guerne



Futur local associatif



Les travaux

## Le Mot de Madame le Maire



## sommaire

Mot de Madame le Maire  
 Point sur les travaux  
 Matériel  
 Finances  
 subventions  
 Aides à la rénovation  
 Coût de l'énergie  
 École des chaumières  
 Conseil municipal des enfants  
 Espace jeunes  
 Accueil de loisirs  
 Médiathèque  
 Employés municipaux  
 Repas CCAS  
 Rencontres territoriales  
 École de musique de Languidic  
 Journée du souvenir  
 Nid de frelons asiatiques  
 Nature / Jardin et patrimoine /  
 Biodiversité  
 Four à pain  
 Associations  
 SOLIBAIL  
 Informations municipales  
 État civil  
 Jeux  
 Tarifs municipaux 2023  
 Réglementation feu déchets  
 verts  
 Calendrier des associations  
 Vie associative

Au nom de toute l'équipe municipale, je suis très heureuse de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 : pleine de petits bonheurs simples et essentiels.

Alors que la guerre en Ukraine et la crise énergétique continuent de marquer profondément notre quotidien, vous trouverez dans ce bulletin municipal un bilan des temps forts de 2022 ainsi que les nouveaux projets à venir pour la commune de Lanvaudan.

2022 s'est achevée avec plus de sécurité pour nos déplacements dans la commune grâce à la mise en place de ralentisseurs aux entrées route de Plouay et route d'Inzinzac. Espérons que ces travaux vont inciter certains conducteurs à rouler moins vite. Et que les piétons sont rassurés avec la création de trottoirs et de cheminements doux.

2022 c'est aussi la fin de l'étude pour l'église Saint-Maudez et la chapelle de Lomelec. Vous pourrez lire dans le bulletin les travaux qui seront entrepris pour la première tranche.

2022 : notre école des Chaumières a ouvert avec 4 classes, dont une classe bilingue breton.

2022 : c'est la reprise de la vie associative avec les 14 associations qui de janvier à décembre animent notre commune.

Quel bonheur d'avoir pu organiser le repas C.C.A.S. au restaurant municipal et de voir tous ces sourires pendant la journée du 3 décembre : une belle découverte pour les conseillers nouvellement élus en 2020. Les repas à emporter : « c'est bien ». Mais se retrouver autour d'une table et partager un très bon repas préparé par Stéphane : « c'est mieux ».

2023 : alors qu'on sort de la crise sanitaire, la guerre a éclaté aux portes de l'Europe avec toutes ses douloureuses conséquences humaines et matérielles.

2023 : nos projets extension du local technique, construction de 2 logements sociaux à Mané Hergo et 2 logements à Ty Losquet, les travaux à l'église de Saint-Maudez devraient commencer cette année.

Quant à l'aménagement foncier la prochaine réunion de la commission CCAF devrait avoir lieu en septembre.

**Bonne année 2023.**

*Dominique BÉGHIN*

## Point sur les travaux

### Les entrées d'agglomération

Des travaux ont été réalisés route de Plouay (rue Sainte-Anne) et route d'Inzinzac (La Guerne) :

- Extension des zones 30 km/h
- Réfection des chaussées
- Installation de ralentisseurs
- Cheminements piétonniers sécurisés
- Signalétique indiquant les nouvelles règles de circulation.

Reste à aménager la route d'Inguiniel, de Mané Hergo à la Gare.



Élagage rue Jean-Marie PICHON



Rue Sainte-Anne

## Rénovation de l'église

Depuis les lois (début du 20ème siècle) de séparation des biens de l'église et de l'état, les communes sont propriétaires des édifices religieux existants et antérieurs à cette loi. Les travaux d'entretien et de rénovations de ces patrimoines sont donc à la charge des collectivités.

À Lanvaudan, des études sont menées depuis 2 ans afin de diagnostiquer l'état de la chapelle de Lomelec et de l'église Saint-Maudez (cabinet d'architecture ARCHAEB et ses partenaires - Architecte du patrimoine au département du Morbihan).

Le constat conclut à une nécessaire rénovation de ces édifices. La priorité sera donnée à l'église du fait que des travaux structurels sont à mettre en œuvre. À savoir :

- Une partie de la charpente .
- Une partie du mur d'enceinte jouxtant les fondations.
- La maçonnerie du clocher.
- Ainsi que les installations électriques, potentiellement dangereuses car vétustes et hors normes.

Un avant-projet détaille avec précision les coûts et la nature des travaux à effectuer. Ceux-ci peuvent être qualifiés de « coûteux et importants ».

C'est pourquoi plusieurs tranches sont prévues avec un étalement sur plusieurs années.

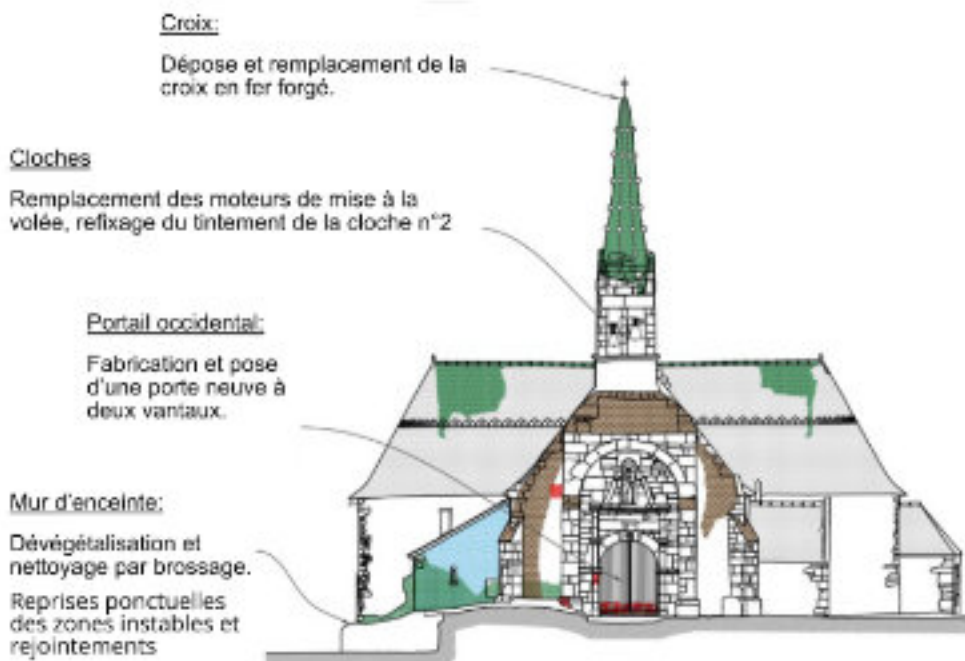
La première tranche comprendra :

- La reprise d'une partie de la charpente (poinçon et ferme) et de la toiture.
- Les huisseries extérieures.
- La pose de gouttières.
- La réfection du clocher et des mécanismes campanaires.
- Une consolidation du mur d'enceinte (rue Sainte-Anne).
- Une reprise des installations électriques.
- La réfection et l'aménagement du chœur.
- La rénovation des joints (maçonnerie extérieure).

Les différents travaux réalisés au 20ème siècle ont été menés avec beaucoup de bonne volonté, avec les moyens et les tendances de l'époque.

Force est cependant de constater que certains d'entre eux ont dénaturé les harmonies et équilibres, ainsi que la « respiration » de l'édifice, à l'intérieur en particulier.

Suivant les conseils de plusieurs architectes du patrimoine, la rénovation sera menée au plus proche de l'état de l'église au 18ème siècle.

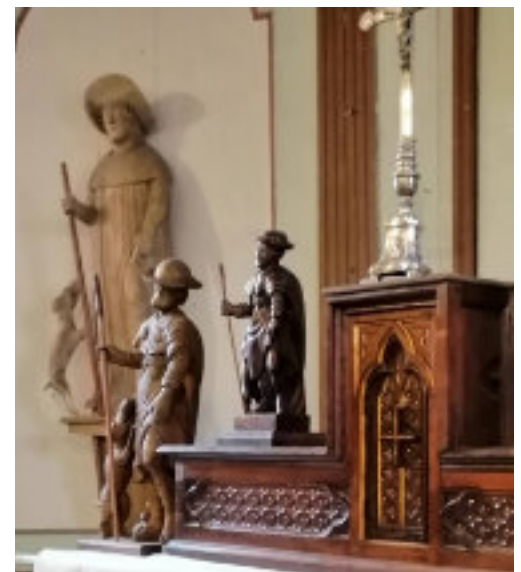


Aperçu de quelques travaux envisagés



Monsieur CHEREL  
(Atelier CoRéum)

Madame LE BEC  
(architecte)



## Nouveaux locaux pour les associations



Élus, architecte et entreprise lors d'une réunion de chantier

Attendant au bâtiment des services techniques route du Gastonnet, cette extension servira d'espaces de stockage pour les associations.

Les travaux ont commencé. L'entreprise de maçonnerie **ADR** a coulé les fondations et poursuit la montée des murs.

Les associations devraient réceptionner leurs nouveaux locaux de rangement en fin d'année.



## Matériel



L'ancien engin de manutention ayant rendu l'âme, la commune a fait l'acquisition d'un tracteur. Il est équipé d'un chargeur à l'avant, d'un système de levage de palettes.

Ce matériel est subventionné à 30 % par le département du Morbihan.

Une remorque achetée d'occasion complète l'équipement.



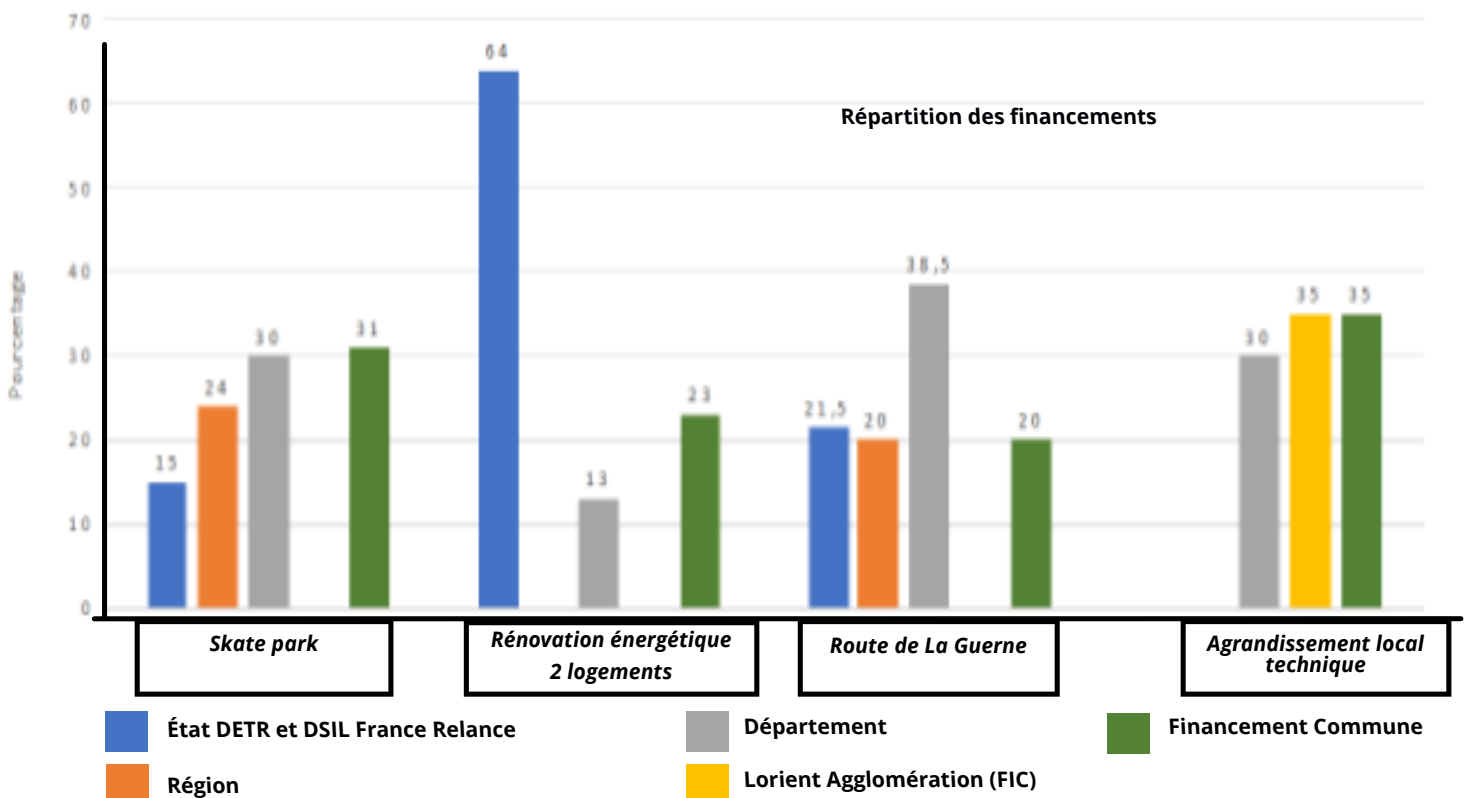
## Finances

### Les subventions :

Pour tous les travaux engagés sur la commune, avant même de valider les appels d'offres des entreprises, nous sollicitons systématiquement les financeurs susceptibles de nous accorder des subventions (Europe, État, Région, Département, Lorient Agglomération).

La commune doit obligatoirement financer au minimum 20 % de l'investissement. De ce fait, le total des subventions ne peut excéder 80 % du montant des travaux.

Exemple de travaux avec la répartition des financements (en pourcentage)



Ce travail de très longue haleine, mené par notre Directrice Générale des Services Guénaëlle NICOL, nous permet chaque année d'effectuer davantage de travaux pour un budget maîtrisé.

## Aides financières

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en novembre 2022) :

### **L'Éco prêt à taux zéro :**

Ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

### **Le Coup de pouce économies d'énergies :**

Il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

### **Le chèque énergie :**

C'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

### **MaPrimeRénov' :**

Elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

### **MaPrimeRénov' Sérénité :**

Cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : [https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos\\_po](https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po)

### **Le crédit travaux :**

Pour financer des travaux de rénovation énergétique, souscrire un crédit peut être utile en complément des aides financières mentionnées. Il est possible de faire la demande de ce type de prêt dans un organisme financier spécialisé, consultez ce lien pour plus d'informations sur le crédit express.

### **La TVA à 5,5% :**

Pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

### **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie :**

Les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

### **La réduction d'impôt "Denormandie" :**

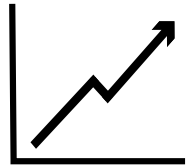
Elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

### **L'exonération de la taxe foncière :**

Certaines communes et départements peuvent accorder une exonération de la taxe foncière à des ménages.

En complément de cette liste d'aides financières, vous pouvez vous rendre sur le site du gouvernement pour avoir plus de précisions: <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>

## Coût de l'énergie



Si la hausse du coût de la fourniture d'électricité devrait rester assez modérée pour les particuliers, il n'en est pas de même pour les collectivités et les entreprises.

La commune de Lanvaudan s'appuie sur un service de Lorient Agglomération, qui par contrats triannuels achète l'énergie électrique auprès d'un marché boursier fluctuant. Le contrat s'achevant fin 2022, la projection d'achat a été faite seulement sur 2023 (une seule année au lieu de trois).

En effet sous les effets conjugués du conflit armé en Ukraine, des arrêts prolongés de nombreux réacteurs nucléaires, les prix d'achat ont plus que décuplé. Le montant élevé des taxes, qui sont restées stables, apporte un effet modérateur.

Pour la commune de Lanvaudan la projection pour 2023 serait une augmentation du coût de la fourniture d'électricité de l'ordre de 60 000€ !

À défaut d'être producteur, nous ne disposons que d'un seul levier pour atténuer cette hausse : consommer moins.

La vigilance concernant les consommations électriques de l'ensemble des équipements publics de la commune était déjà de rigueur.

Nous sommes dans une phase de diagnostic et prenons des mesures en ce qui concerne l'éclairage public, le chauffage des locaux, la fourniture d'eau chaude.

## École des chaumières

L'année 2022 s'est achevée par la présentation du spectacle au restaurant municipal « Nénette l'allumette » qui défie des lois de la gravité perchée sur ses cannes.

À l'issue de cette après midi récréative et appréciée de tous, une distribution de chocolats a été effectuée.

Au 3 janvier, 72 élèves fréquentent notre école soit une augmentation de 25% par rapport à 2020.

- 20 en maternelles, 14 en CP/CE1, 20 CE2/CM1 CM2 et 16 bilingues (Breton).

D'autres inscriptions sont d'ores et déjà prévues en septembre 2023. Cette dynamique est due aux nouveaux arrivants mais aussi à la volonté délibérée de la municipalité d'investir régulièrement pour rendre l'outil de travail performant et mettre les élèves dans les meilleures conditions avant l'entrée au collège.

Ainsi après l'achat de matériel informatique en 2022, un contrat de maintenance a été validé avec la société OMEGA Informatique de Plouay, retenue pour sa compétence, sa proximité et sa réactivité.

Si la mairie a voté une subvention extraordinaire en 2022 pour le renouvellement des manuels de Mathématiques des CE2/CM2, l'achat des livres de français pour 2023 est programmé.



**Cross de Cléguer**

A ce jour, les 3 enseignantes ont été rejointes par 2 professeurs de breton, Nolwen Le Moullour et Armel Gourmelen, la classe bilingue est ainsi pérennisée.

Le programme d'activités proposé pour 2023 est dense :

Animation autour de cheval au Haras, piscine à Caudan, spectacle au Trio, au Strapontin, séances de théâtre et visite de l'écomusée des Forges d'Hennebont où des Lanvaudannais y ont travaillé se rendant quotidiennement à vélo et assurant leurs 10 heures de travail à l'usine.

Après plusieurs années de collaboration avec l'école de musique de Languidic, l'équipe enseignante a souhaité se renouveler et a opté cette année pour 10 séances d'art plastique autour de l'argile avec une intervenante extérieure.

Enfin en collaboration avec le Centre Kalon, l'association L'art s'emporte de Lanester mettra en œuvre son savoir faire avec la complicité des élèves pour réaliser une fresque sur le mur du préau de l'école. Picasso n'a qu'à bien se tenir.

## Conseil municipal des enfants

Élu en octobre, le Conseil Municipal des Enfants réunit Liam ALORY, Lyam CAVRON, Louise JUILLARD, Louise GUITTON, Alyssa LE ROUZO, Neylia LE MEUR, Lyhana CHALOT JAOUËN et Albane EMERY. Tous élèves en CM1 et CM2, ils se réunissent environ un samedi matin par mois.

Lors de ces regroupements, ils sont invités à s'exprimer sur leur commune et à donner leurs idées pour améliorer le quotidien. Ainsi, sont apparues plusieurs demandes auxquelles des réponses ont été apportées. Un projet de fabrication d'une boîte à livres, qui permettrait à chacun de partager leurs coups de cœur en y déposant un livre, a été lancé. Par la même occasion, le récupérateur de piles usagées mis à disposition à la supérette sera remplacé.

Il est également prévu de reconduire le concours de jardinières fleuries, d'effectuer une sortie pédagogique, d'organiser une matinée collecte des déchets et de mener un ou deux autres projets supplémentaires d'ici le mois de juin.

Au cours de ces réunions, le dernier quart d'heure est consacré à une réflexion sur des sujets variés qui les touchent (égalité fille/garçon, réchauffement climatique, environnement, handicap, etc...).



## Accueil de loisirs 3-12 ans

L'accueil de loisirs du mois de juillet a rencontré un franc succès. Avec une moyenne de 27 enfants par jour, il a permis à de nombreux Lanvaudanais et quelques Calanais de bénéficier d'un programme d'activités alléchant : jeux de plein air, atelier cuisine, boxe éducative, chasse au trésor, atelier autour des poissons mené par la Maison de la Mer, sorties à la balade du Père Nicolas, accrobranche, le P'tit Délire et pour finir une kermesse avec des jeux en grand...

L'équipe d'animation composée de Lou LANCELOT, Marie LE FOULGOC, Lomig FRAPIN et Florence LE PENNEC et dirigée par Aurore HUCHET a rempli sa mission : permettre aux enfants de passer un beau mois de juillet avec leurs copains !



## Espace jeunes 10-17 ans



L'espace jeunes de Lanvaudan est un lieu qui offre à tous ceux qui sont en cm2 au collège ou au lycée la possibilité de se retrouver entre copains pour discuter, jouer ou faire du sport. Situé à l'étage de la salle polyvalente, ce local est équipé d'une table de ping-pong, d'un baby foot, d'un jeu de fléchettes. Il dispose également de matériel pour se défouler (ballon, crosses de hockey, raquettes...) ou pour se détendre (jeux de société, matériel pour dessiner...).

Pendant les vacances scolaires (deuxième semaine des petites vacances, un jour sur deux en juillet), un programme d'activités est proposé (sorties, jeux en forêt, initiations, rencontres inter espaces jeunes...).

Au cours des deux années à venir, un projet fil rouge autour du sport et du handicap sera mené. Il s'échelonne jusqu'aux Jeux Paralympiques. Il est envisagé d'assister à plusieurs épreuves lors d'un séjour à Paris fin août 2024.

- Horaires : mercredi (16h00/18h30) + un vendredi sur deux (16h30/18h30)
- Tarifs :
  - adhésion annuelle : 5 €
  - activités des vacances : selon quotient familial
- Contact : Philippe PRINGAULT - 06 80 44 55 07 – [animationlanvaudan@yahoo.com](mailto:animationlanvaudan@yahoo.com)

## Médiathèque

Grâce à votre abonnement au sein de la Médiathèque de Lanvaudan, vous pouvez bénéficier d'un accès gratuit aux ressources numériques de la Médiathèque Départementale du Morbihan.

Avec l'application **Toutapprendre**, vous pouvez consulter 170 titres de presse, *des magazines d'actualité, des magazines jeunesse, des magazines « bien-être & santé, cuisine, déco, loisirs, mode ou TV »*, des cours et exercices de soutien scolaire.

La consultation est illimitée...

Une inscription en ligne est nécessaire sur le site internet de la Médiathèque Départementale. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Séverine au service accueil de la Mairie.

### Horaires d'ouvertures:

- Les mercredi et samedi de 10h30 à 12h00, le vendredi de 16h30 à 17h30.
- Une nouvelle plage horaire vous est offerte le dernier dimanche de chaque mois de 11h00 à 12h00.

***Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2023, qu'elle soit riche en découverte littéraire, qu'elle vous offre de belles lectures, des découvertes et des surprises.***

## Employés municipaux

### Jérémy LE ROUZO

Jérémy LE ROUZO a intégré le personnel communal début octobre en tant qu'agent technique.

Jérémy réside à Lanvaudan. Il a travaillé durant 12 années aux services techniques de la ville de Plouay et est titulaire d'un diplôme d'aménagement et gestion des espaces verts.



### Emmanuelle MASSEAU



Titulaire du CAP « Service hôtelier », Emmanuelle travaille depuis septembre dernier à la cantine en compagnie de Stéphane et Nolwenn. Elle assure également le ménage à l'école après la classe.

### Léana ANTON

Domiciliée à Lanvaudan depuis un an, Léana est employée depuis septembre 2022. Elle remplit la fonction d'ATSEM dans la classe maternelle monolingue la journée et assure la garderie le soir. Titulaire du BAFA et du BAFD, elle assurera la fonction de directrice lors des prochains accueils de loisirs.





## REPAS CCAS

Le 03 décembre a eu lieu le repas CCAS. Enfin !

Après deux années de covid avec ses repas à emporter, deux années difficiles où le simple fait de se rencontrer était très compliqué, nous avons pu enfin revenir à la normale. Nous nous sommes tous retrouvés autour d'un bon repas, heureux d'être ensemble.

L'animation a été assurée par les Bilbeuts, épaulés par des chanteurs, chanteuses et musiciens parmi les convives. L'ambiance était très chaleureuse.

Stéphane, notre cuisinier était à la baguette avec Nolwenn, Emmanuelle et Elouan Pineau (stagiaire), aidés en cuisine de Séverine et Guénaëlle à la préparation des assiettes. Quatre jeunes Lanvaudanais de 16 ans, Charlotte LE GOSLÈS, Lisa LE GALLOUDEC, Luka GUITTON et Thomas JEGAT ont assuré le service. Les élus se sont chargés de servir les boissons.

Pour les élus de 2020, c'était le premier repas CCAS et tous ont adoré l'ambiance et la bonne humeur de nos anciens. Un grand **Merci** à tous pour cette belle journée...



## Rencontres territoriales

Agence de développement économique, d'urbanisme et observatoire sur le territoire de Lorient Agglo, AUDELOR a organisé le 30 novembre une rencontre intercommunale afin de mettre en évidence des réalisations dans les communes de Bubry, Calan, Inguiniel et Lanvaudan.

Les nombreux participants à Lanvaudan ont été accueillis sur le parking de l'ancien presbytère. Madame le Maire a débuté la visite par une présentation des installations ludiques et sportives du site. S'en est suivi dans la cour une prise de parole de Patrick LE CALOCH, adjoint aux travaux, retraçant les différentes étapes de réhabilitation de cet ensemble architectural remarquable.

Après quelques détours par La Grange, la salle polyvalente et le jardin, il restait quelques mètres pour accéder à la médiathèque. Jean Pierre BÉGHIN, responsable bénévole, nous a dévoilé un bel espace associé à un fond livresque important et renouvelé. Direction ensuite le centre Kalon où nous attendaient les responsables et les stagiaires de ce lieu de formation atypique. Les échanges ont été riches de sens et ont duré. Les prises de parole des jeunes soudés par le collectif mais exprimant des projets de vie personnels nous ont marqués.

La visite s'est poursuivie à Inguiniel et Bubry.



Visite de la médiathèque

## Convention école de musique Languidic



La commune de Lanvaudan a signé en 2014 une convention avec l'école municipale de musique de Languidic.

En cas d'inscription d'une personne résidant à Lanvaudan (enfant/adulte) à l'un des enseignements proposés (voir site de l'école), celle-ci bénéficiera du tarif proposé aux élèves de Languidic.

En effet, la commune de Lanvaudan prend à sa charge la différence tarifaire entre le prix demandé aux élèves de communes extérieures et le prix demandé aux élèves de Languidic.

À noter que plusieurs familles de Lanvaudan bénéficient déjà de cet avantage.

## Journée du souvenir



La cérémonie du 11 novembre 2022 s'est déroulée en présence d'habitants de la commune, d'anciens combattants, d'élus du conseil municipal des enfants et d'élus de la municipalité.

Cette cérémonie commémore la signature de l'armistice de 1918 et rend hommage à tous les « Morts pour la France » des conflits anciens ou actuels.

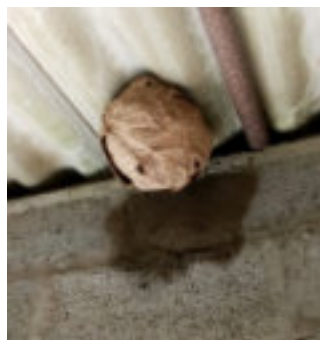


## Nids de frelons asiatiques

Leur prolifération est inquiétante et constitue un danger pour l'équilibre de la biodiversité. Ce type de frelon s'attaque en effet à d'autres espèces dont l'abeille dite domestique (ruches).

Le piégeage demeure donc nécessaire. Jean-Michel DUPUY est dépositaire de pièges acquis par la municipalité.

Il intervient également chez les particuliers pour la destruction des colonies. Ainsi en 2022, Jean-Michel a détruit par gazage 33 nids primaires et 19 nids secondaires.



En 2023, Jean-Michel et Daniel RIOU (conseiller), projettent de se former à l'utilisation d'un nouveau matériel, permettant à partir d'un pulvérisateur équipé d'une lance, de détruire en toute sécurité les nids situés en hauteur (arbres en particulier).



**Contact: Jean-Michel DUPUY:**  
N° tel: 07 85 28 03 68

## Nature - Jardin et Patrimoine - Biodiversité

### Les jardins de Marguerite et Rémy, Marie-Odile et Didier

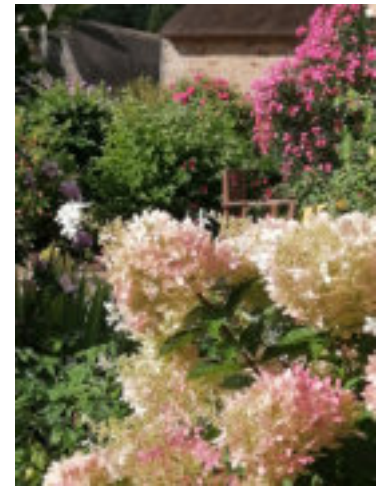


#### Une note d'exotisme à Lanvaudan

À droite en direction de Plouay, entre l'église et Porh Hastel, deux jardins se confondent et se complètent. Entre murets et belles façades en pierre s'épanouissent des plantes fleuries nous rappelant d'autres latitudes : echiums, lauriers roses, agapanthes, daturas. Notes d'exotisme associées aux hortensias, rosiers tige, iris, hibiscus, glycine, cotonéaster.

Contraint par une superficie restreinte, l'aménagement de l'espace est optimisé. Il reflète harmonie et équilibre.

Un vrai cadeau pour les yeux des passants et une chance qu'un tel espace fleuri agrémente notre centre bourg.



### Arbre remarquable



#### Le chêne de Kervenic

Il serait tricentenaire et aurait donc pris racine durant le règne de Louis XIV !

Complètement évidé, la sève continue de circuler dans son écorce et garde vivante une ramure encore conséquente.



## Charte zéro phyto



### Espaces publics communaux : CHARTE ZERO PHYTO

Nous avons reçu la visite de Proxalis Environnement. Cet organisme est chargé de l'évaluation du respect par les collectivités de la charte régionale imposée pour l'obtention du label Zéro phyto.

Nos agents communaux, accompagnés d'élus, ont ainsi décliné nos pratiques, techniques d'entretien et d'aménagement des espaces publics. « Examen réussi », celles-ci se révèlent vertueuses et nous permettent de conserver le label.

À noter que dans ces domaines, nous pouvons nous appuyer sur un réseau de collectivités nommé DEPHI pour des conseils, échanges, achats...



## Randonnée



Le circuit du Kerollin vient d'être balisé par des bénévoles membres de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP).

- Balisage jaune : boucle locale de petite randonnée.
- Balisage jaune et rouge : grande randonnée permettant des options vers Inzinzac, Quistinic, Plouay.

Il est désormais possible à partir du chemin creux à droite de la cantine de rejoindre la route de Kerveno.



## Four à pain

Situé près de l'ancien presbytère, le four à pain communal est mis à disposition des associations et des particuliers (demande en mairie). Il a été rénové en 2015 et requiert des soins particuliers pour ne pas le détériorer : utilisation par des connaisseurs, nécessité d'un matériel spécifique, préchauffage d'une huitaine de jours, température à adapter selon les fournées (viandes, pain, brioches, pizzas...). Il est nécessaire de le vider et de bien le nettoyer en fin de service afin d'éviter aux suivants des désagréments.



Fabrication de brioches avec l'aide de Jean Marc Leauté.

## Associations

### Comité des fêtes

Belle participation pour la quatrième rando gourmande qui a eu lieu le dimanche 30 Octobre dernier. La soupe de potimarrons, les galettes-saucisses et le far maison ont régalé les 248 participants.

Cette année, les jeunes du centre KALON ont participé au nettoyage des chemins et à la confection de fars, encadrés par Stéphane en cuisine. Ceci afin de soulager la soixantaine de bénévoles présents pour cette manifestation.

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue samedi 26 Novembre. À l'issue de celle-ci, un nouveau programme d'animation pour 2023 est prévu avec une rando gourmande en semi-nocturne le 1er juillet et le retour de la rando VTT fin octobre. Sans oublier le traditionnel cochon grillé pour les fêtes de Printemps en avril, le pique-nique du 13 Juillet et le réveillon du 31 Décembre.

Un nouveau bureau à également été élu :

- **Président d'honneur** : Xavier LALLEMAND.
- **Président** : Jonathan BLOTIÈRE / **Vice-président** : Stéphane JAOUEN.
- **Trésorier** : Eric LE QUAY / **Vice-trésorière** : Jennifer DREVET.
- **Secrétaire** : Estelle RIEUX / **Vice-secrétaire** : Sandrine BALLAVEN.

et ses 9 membres actifs.

L'ensemble du bureau remercie les Lanvaudanais pour leurs participations tout au long de l'année.



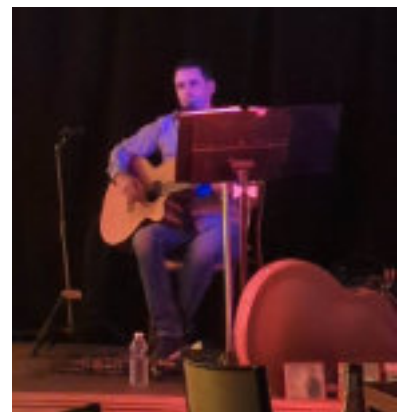
### *Du Bruit dans la grange - Trouz bar' ' c'hrañj*

L'association a innové cet automne en organisant sa première soirée cabaret. Salle comble et ambiance garantie avec You'n à l'affiche.

Pour la deuxième année consécutive une exposition d'artistes et créateurs locaux s'est tenue à la grange. Six habitants de Lanvaudan ont ainsi exposé leurs réalisations : photos, sculptures, arts créatifs.

Prochaines dates :

- 4 février : Théâtre à 20h30 à partir de 12 ans : **LE VOYAGE** interprété par André LE GARREC et Bernard BARTHÉLEMY.
- 24 juin : Fête de la musique.



## TERRES FERTILES



Grâce à la ténacité de quelques irréductibles, la dynamique a été relancée. Nous avons vécu une belle édition du festival Terres Fertiles en 2022.

Que soient remerciés les bénévoles, les musiciens, le public, la mairie, la météo...

Autre succès : le repas à emporter à base de spécialités espagnoles. Unanimement apprécié, plus d'un ne l'ont consommé que le lendemain, n'ayant pas résisté à tester toutes les variétés de tapas offertes en accompagnement de l'apéritif.



## AMICALE DES CHAUMIÈRES



Dimanche 4 décembre 2022, les familles et visiteurs ont afflué en nombre, attirés par les effluves de crêpes sucrées ou de vin chaud ! Outre les décorations et gourmandises de Noël, une nouveauté fut très appréciée par petits et grands cette année : la photo sur fond de pôle nord, avec le père Noël en guest-star !

Grâce aux succès des chocolats de Noël et aux petites mains artistiques des enfants, les bénéfices cumulés permettront le déploiement de nouveaux projets et sorties scolaires !

Prochain rendez-vous le samedi 4 mars 2023 pour le repas de l'Amicale !



## Propriétaires de logements inoccupés

Si vous souhaitez les mettre en location et que vous n'êtes pas à l'aise avec la gestion locative, vous pouvez faire appel au dispositif d'État **SOLIBAIL** (organisme de gestion de logements sociaux dans le parc privé).

Les avantages pour vous :

- Loyers (conformes au prix moyen du marché) assurés par l'organisme sans risques d'impayés. Bail de 3 ans minimum.
- Bon entretien du logement garanti.
- Accompagnement possible en amont pour la rénovation du logement si elle est nécessaire.
- Déduction fiscale partielle des revenus locatifs.

Pour tous renseignements 0 820 16 75 00. Vous serez mis en relation avec l'organisme gérant SOLIBAIL dans le Morbihan.



## Site internet patrimoine Lanvaudanais

Un site internet a été créé par le ministère de la culture pour découvrir le patrimoine : **pop.culture.gouv.fr**

En ce qui concerne Lanvaudan, le contenu ne demande qu'à être étoffé. Y figurent principalement des photos des statuaires de la chapelle de Lomelec et de l'église paroissiale.

## Don du sang

Salle des fêtes de Plouay rue de Bécherel de  
15h à 19h

- Mercredi 22 février 2023
- Mercredi 10 mai
- Mercredi 19 juillet
- Mercredi 4 octobre
- Mercredi 29 novembre



Réservez votre RDV sur :

**[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)**

## Cap Autonomie Santé



L'organisme Cap Autonomie santé organise une enquête sur tout le territoire de Lorient pour lutter contre les solitudes et l'isolement.

Un questionnaire sur la vie relationnelle des habitants du pays de Lorient est à votre disposition. Ce questionnaire est disponible en version papier à la mairie ou sur le site de la commune.

## État civil du second semestre 2022

### Mariages

ANTON Anthony, Giovanni / ATIF Léana	23 juillet 2022	Moulin de Kerollin
--------------------------------------	-----------------	--------------------

### Naissances

JEGO Elouan, Corentin, Denez	9 février 2022	17 rue Sainte-Anne
LOIR Lya	11 octobre 2022	Kerollin
MONGUILLON Aiko	12 novembre 2022	43 rue Sainte-Anne

### Décès

LE TRUDET Marc	6 juillet 2022	Kerantourner
BISSELOT Simone, Marie Anne	20 juillet 2022	1 Chemin de kerveno
RANSON Guy, Léon, René	17 juillet 2022	La loge
LE MOUILLOUR André, Julien marie	25 août 2022	La perrière
LE TRUDET Lucie, Maria	5 novembre 2022	Rosmenic
ROBERT Francine, Marie	15 décembre 2022	16 Chemin de Kerveno

## Le recensement de la population

Le nombre d'habitants à Lanvaudan est passé de 782 en 2014 à 804 en 2020. Soit une augmentation de 3% en 6 ans.



**Lundi** : fermée

**Mardi** : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

**Mercredi & Jeudi** : 8h30 à 12h00 - fermée l'après midi

**Vendredi** : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Samedi** : 8h30 à 12h00

1, place de la Mairie 56240 Lanvaudan

Téléphone : 02 97 33 33 08

e-mail : **[mairie@lanvaudan.fr](mailto:mairie@lanvaudan.fr)**

Site web : **[www.lanvaudan.fr](http://www.lanvaudan.fr)**

Directrice de publication : Dominique BÉGHIN

Comité de rédaction : Commission communication et vie associative

Impression : Mairie de LANVAUDAN

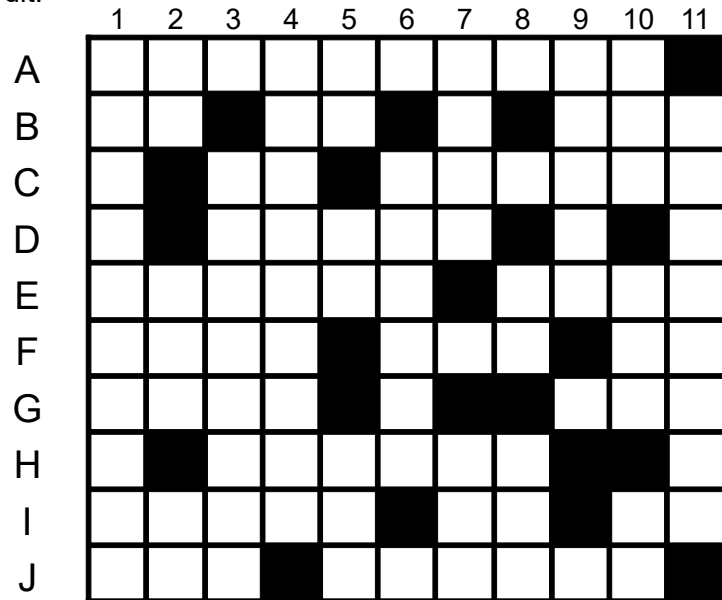
La version numérique du bulletin est disponible sur le site de la Mairie [www.lanvaudan.fr](http://www.lanvaudan.fr)

## Jeux

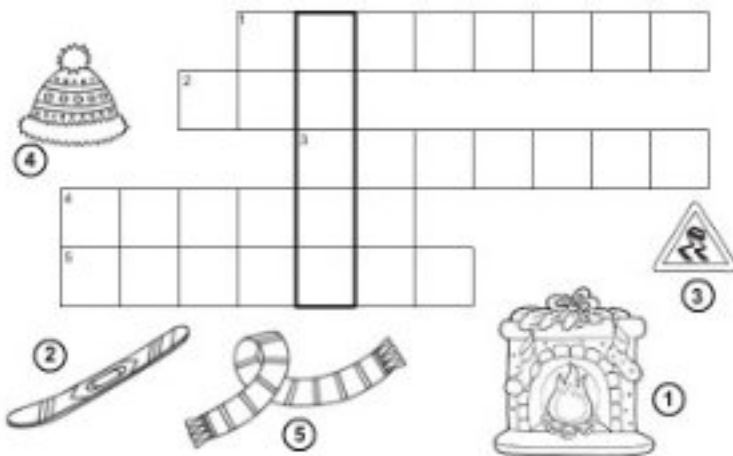
**Mots croisés : d'inspiration locale**

- A. Bourg limitrophe.  
 B. Petit ruisseau - ,,,,,,et coutumes – Variété locale de pommes.  
 C. Dédain – Bœuf sauvage.  
 D. Être en français moyenâgeux.  
 E. Nature en désordre – Toujours en Breton.  
 F. Chaîne de magasins de vêtements – Est entourée de la voûte – De sinistre mémoire.  
 G. Conjonction qui dénote l'intention – Entourée d'eau.  
 H. Décimètre cubes.  
 I. Écurie de course automobile – Marqué comme... - Autrement dit.  
 J. Pluriel de un – Maire de Lanvaudan durant 32 ans.

1. Quartier – La prairie des pommes.  
 2. États unis – Partie d'une église – Sigle d'un parti politique.  
 3. Nos terres le sont.  
 4. Commune limitrophe.  
 5. Usage – Pronom personnel – Graffiti d'intention décorative.  
 6. Variété locale de pommes.  
 7. Habitat du cochon – Avant de l'être il faut être candidat.  
 8. Première et deuxième voyelles de l'alphabet – A l'opposé du Nord.  
 9. Au pluriel ils peuvent être spéciaux.  
 10. Fleuve d'Égypte – Club de football local - Souvent traité de con.  
 11. Gîte d'étape.



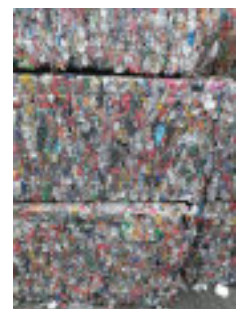
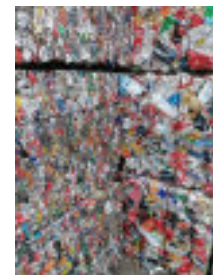
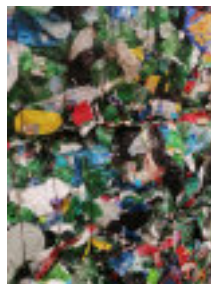
PH

**Le mot mystère**

Reporte le nom de chaque dessin sur la grille - Le mot mystère apparaîtra verticalement

**Centre de tri de CAUDAN**

Poubelle jaune : Ce que deviennent nos déchets canettes briques alimentaires, bouteilles plastique. Ces déchets vont être transportés vers les usines de recyclage.





## Tarifs municipaux 2023

### Restaurant Municipal

#### Associations de la commune : 1<sup>ère</sup> utilisation gratuite

- À partir de la 2<sup>ème</sup> utilisation .....200 €

**Vin d'honneur (moins de 4 heures)**.....110 €

<b>Une journée :</b>	Lanvaudanais.....	330 €
	Extérieurs.....	630 €
<b>Un week-end :</b>	Lanvaudanais.....	495 €
	Extérieurs.....	795 €

### Salle Polyvalente

Moins de 4 heures ou enterrement.....55 €

<b>Une journée :</b>	Lanvaudanais.....	165 €
	Extérieurs.....	315 €
<b>Un week-end :</b>	Lanvaudanais.....	275 €
	Extérieurs.....	425 €

#### Photocopie noir & blanc

Gratuit pour les associations en fournissant le papier.	
A4.....	0.25 €
A4 recto verso / A3.....	0.35 €
A3 recto verso.....	0.50 €

#### Photocopie couleur (associations)

A4 .....	0.50 €
A4 recto verso / A3.....	0.70 €
A3 recto verso.....	1.00 €

### Cantine

Repas enfant.....	3.10 €
Portage de repas.....	8.00 €

### Garderie

La ½ heure.....	0.90 €
Tarif dégressif (bénéficiaires bons CAF).....	0.70 €

### Cimetière

Concession 2 m <sup>2</sup> 30 ans.....	220 €
Concession 4 m <sup>2</sup> 30 ans (renouvellement uniquement).....	450 €
Concession 2 m <sup>2</sup> 15 ans.....	140 €
Concession 4 m <sup>2</sup> 15 ans (renouvellement uniquement).....	250 €

### Cavurne

Concession 30 ans.....	220 €
Concession 15 ans.....	140 €

### Columbarium

Concession 30 ans.....	900 €
------------------------	-------

### Scène

Mise à disposition gratuite pour les associations de la Commune	
Extérieurs : une location avec présence vacataire pour montage.....	700 €

### Podium

Mise à disposition gratuite pour les associations de la Commune	
Extérieurs : une location avec présence vacataire pour montage.....	300 €
Extérieurs : une location sans présence vacataire pour montage.....	200 €



## Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

<b>Feu sur les plages</b>		<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)</b>
<b>Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux</b>	<b>Incinérer des végétaux sur pieds</b>	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)</b>
	<b>Porter ou allumer du feu</b>	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1) Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit</b>
	<b>Fumer</b>	<b>POSSIBLE Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)</b>
	<b>Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)</b>	
<b>Déchets verts</b>		<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)</b>
<b>Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole</b>	<b>Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager</b>	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)</b>
	<b>Autres résidus végétaux d'origine agricole</b>	<b>POSSIBLE Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)</b>
<b>Végétaux parasités par les organismes nuisibles</b>		<b>POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)</b>
<b>Espèces exotiques envahissantes</b>	<b>Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)</b>	<b>POSSIBLE Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (cf article 6)</b>
	<b>Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)</b>	<b>POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)</b>
<b>Feux et foyers à l'air libre</b>	<b>Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation</b>	<b>POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)</b>
	<b>Feux festifs</b>	<b>POSSIBLE, TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)</b>
	<b>Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes</b>	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)</b>
<b>Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)</b>		<b>INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS</b>

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé

## Calendrier des associations 2023

### Janvier

Vendredi 20 :	Assemblée Générale Terres Fertiles	Salle polyvalente
Samedi 21 :	Vœux de la Municipalité	restaurant municipal
Samedi 28 :	Atelier couture	Grange

### Février

Samedi 4 :	Théâtre Trouz ba' r c'hrañj	Grange
Samedi 18 :	Repas ACCA	restaurant municipal
Dimanche 26 :	AG et Ateliers S.e.l' Lanvo	Grange

### Mars

Samedi 4 :	Atelier Couture	Grange
Samedi 4 :	Repas Amicale Laïque des Chaumières	restaurant municipal
Samedi 18 :	Repas Terres Fertiles	restaurant municipal

### Avril

Samedi 1 <sup>er</sup> :	Atelier Couture	Grange
Dimanche 9 :	Gratifieria S.e.l' Lanvo	Place de la Mairie
Vendredi 14 :	Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 16 :	Pardon de Lomelec du Comité de restauration de la Chapelle	
Dimanche 23 :	Assemblée Générale ACCA	Salle polyvalente
Samedi 29 et dimanche 30 :	Fêtes de printemps Comité des fêtes	restaurant municipal

### Mai

Samedi 13	Rost Er Forn Amicale des Chaumières	restaurant municipal
Dimanche 28 :	Ateliers S.e.l' Lanvo	Grange

### Juin

Samedi 3 :	Tournoi de palets S.e.l' Lanvo	Salle polyvalente
Samedi 17 :	Kermesse de l'école des Chaumières	restaurant municipal
Mardi 21 :	Concert Les Bilbeuts	Église
Samedi 24 :	Fête de la musique Trouz ba' r c'hrañj	Grange + salle polyvalente

### Juillet

Samedi 1 <sup>er</sup> :	Comité des Fêtes Rando Gourmande	restaurant municipal
Du lundi 10 au vendredi 28 :	Accueil de loisirs ALSH	salle polyvalente + Grange
Jeu 13 :	Pique-nique des Lanvaudonais Comité des Fêtes	Place de la mairie

### Août

Samedi 12 :	Animation du Comité des Fêtes de la Gare	
-------------	--	--

### Septembre

Dimanche 3 :	Remise cartes ACCA Maison Jaouen	
Du vendredi 15 au dimanche 17 :	Festival Terres Fertiles	restaurant municipal
Vendredi 22 :	Assemblée Générale Amicale Laïque des Chaumières	Salle polyvalente

### Octobre

Vendredi 6 :	Réunion Comité des Fêtes	salle polyvalente
Samedi 7 et dimanche 8 :	Octobre Rose	Grange
Samedi 14 :	Atelier Couture	Grange
Samedi 14 :	Journée débroussaillage Comité des Fêtes	salle polyvalente
Samedi 21 :	Concert Trouz ba' r c'hrañj	Grange
Dimanche 29 :	Randonnée VTT Comité des fêtes	restaurant municipal

### Novembre

Samedi 4 :	Assemblée Générale Comité des Fêtes de la Gare	salle polyvalente
Samedi 18 :	Repas Les Bilbeuts	restaurant municipal
Samedi 25 :	Atelier couture	Grange
Samedi 25 :	Assemblée Générale Comité des Fêtes	restaurant municipal

### Décembre

Samedi 2 :	Repas CCAS	restaurant municipal
Dimanche 3 :	Marché de Noël école des Chaumières	école des Chaumières
Samedi 9 :	Atelier couture	Grange
Samedi 31 :	Réveillon comité des fêtes	restaurant municipal
Du mardi 26 au 8 janvier :	Exposition Trouz ba' r c'hrañj	Grange

#### Activités Hebdomadaires :

Le chemin vers soi (yoga) :	le lundi de 17h30 à 21h00	La Grange
Les Bilbeuts (chœur d'hommes) :	le mardi de 18h30 à 20h30	La Grange
Sport pour enfants (Zumba) :	le mercredi de 15h30 à 16h30	Salle polyvalente
Talons Aiguilles Tango (danses de salon) :	le mercredi de 20h00 à 22h30	La Grange
Lanvau'Détente (gymnastique) :	le mercredi de 20h15 à 21h15	Salle polyvalente
Sel'Lanvo (échanges libres) :	dernier dimanche de chaque mois	Place de la Mairie

## La vie associative

<b>A.C.C.A :</b>	LE DIODIC Philippe - 61, rue Coët Ligne 56150 BAUD	06.63.34.42.43
<b>Amicale du personnel :</b>	BLOTIÈRE Rémy - Pont Cléherne	02.97.33.16.18
<b>Amicale laïque des Chaumières :</b>	LE MOELLIC Océane – Le Nistoire	06.48.51.87.63
<b>Comité de Restauration Chapelle de Lomelec :</b>	LE BRIS Léone - Le Nancq 56650 Penquesten	02.97.36.99.03
<b>Comité des Fêtes :</b>	BLOTIÈRE Jonathan - Kermoc'h	06.32.69.13.32
<b>Comité des Fêtes de la Gare :</b>	LE FLOC'H Mélanie – Kerdec	06.85.96.51.21
<b>Lanvau'détente :</b>	LE GARREC Brigitte – 5 rue Jean-Marie Pichon	02.97.33.24.10
<b>Lanvaudan en transition :</b>	EVARD Emilie -Kerantourner bihan	06.75.44.35.87
<b>Le Chemin vers soi :</b>	BIBARD Myriam – 4 place Saint Maudé	07.57.50.70.37
<b>Les Bilbeuts de LANVAUDAN :</b>	DUPUY Jean-Michel- 14 rue Jean-Marie Pichon	07.85.28.03.68
<b>Octobre rose :</b>	correspondante : LE CORRE Floriane - Kergroix	06.83.76.55.80
<b>S.e.l.'Lanvo :</b>	LABAR Sandrine – Kerhiac	06.08.32.81.56
<b>Talon Aiguille Tango Breizh / Lanvau'Danse :</b>	LANDELLE Michel – Chemin de Kergrand	06.13.30.21.15
<b>Trouz ba' r c'hrañj – Du bruit dans la grange :</b>	Dominique ELIOT - Kerhiac	06.28.30.73.60
	Pierre HORELLOU - Le Nistoire	07.82.90.41.23
<b>Terres Fertiles :</b>	BARBIER Florian - Le Liorzo	06.74.19.29.51